

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

Réunion du lundi 29 Septembre 2025
Procès-verbal n° 1

Président : M. Bruno DUPUIS

Présents : MM. Alexandre AGNESE, Sébastien AUBINEAU (Représentant des arbitres au Comité de Direction), Paul BENITO (en visio), Jean-Paul BLOT (représentant de la Commission Technique), Gaël CHARON, Jean-Marie CONTREIRAS, Alexandre DEMASSIEUX, Paul HERGAULT, David PLAINCHAMP, Jonathan MAINGUENEAU.

Excusés : MM. Léo BEULET, Albert BOUCHET, Patrick JALLADEAU, Jean-Michel GUILLET (représentant du Comité de Direction),

Invité : M. Tanguy FLOZE (CTA)

Les PV n°01 et 02 du Bureau de la CDA sont adoptés à l'unanimité des personnes présentes.

CIVILITÉS

Condoléances :

La commission adresse ses condoléances à Vincent DURAND à la suite du décès de son père.

Rétablissement :

La CDA adresse un prompt rétablissement à Christophe CHARUAULT, Cyril DUBREUIL, Antonin MORISSET LE DUIGOU, Alexandre PINARD, Emmanuel PINEAU et tous les arbitres et observateurs actuellement blessés.

Remerciement :

La commission adresse ses plus sincères remerciements à Christian SAVIGNY pour le repas du stage de cohésion des arbitres du 27-09-2025 qui s'est déroulé sur les installations du Bois de St Pierre à Smarves.

LECTURE DES COURRIERS

Courriels de :

- Axel GIRAUD : Pris note de sa situation sur la saison 2025-2026.
- Christophe CHARUAULT : Pris note.
- Christophe MONCEAU. Pris note.
- Stéphane BASQ : Pris note
- Vincent DURAND : Pris note – réponse apportée par le Président.
- Thibaut GUILLEMOT : Pris note.
- Paul VIGNAUX : Pris note. La CDA accède à sa demande de passer arbitre assistant spécifique suite à la réussite de son test physique. Patrick RIVIERE assurera une formation et une observation-conseil le 19/10 en D2.

- Eric MONTEZIN : Pris connaissance. La Commission ne peut accéder à sa demande.
- Benoit VANWYNSBERGHE : Pris note. La Commission accède à sa demande.
- Alexandre AGNESE : Pris note.
- Pascal MAILLET : Pris note.
- Club de UES MONTMORILLON : nécessaire fait.
- David WAILLIEZ : Pris note.
- Club de l'U.S ABZAC (16). Pris note du courriel de remerciements concernant l'accompagnement réservé à Léa DUMONTET, résidente à Poitiers.
- Club de l'U.S Cissé. Pris note.
- Club d'OZON FC. Pris note. La commission va se rapprocher de l'intéressé.

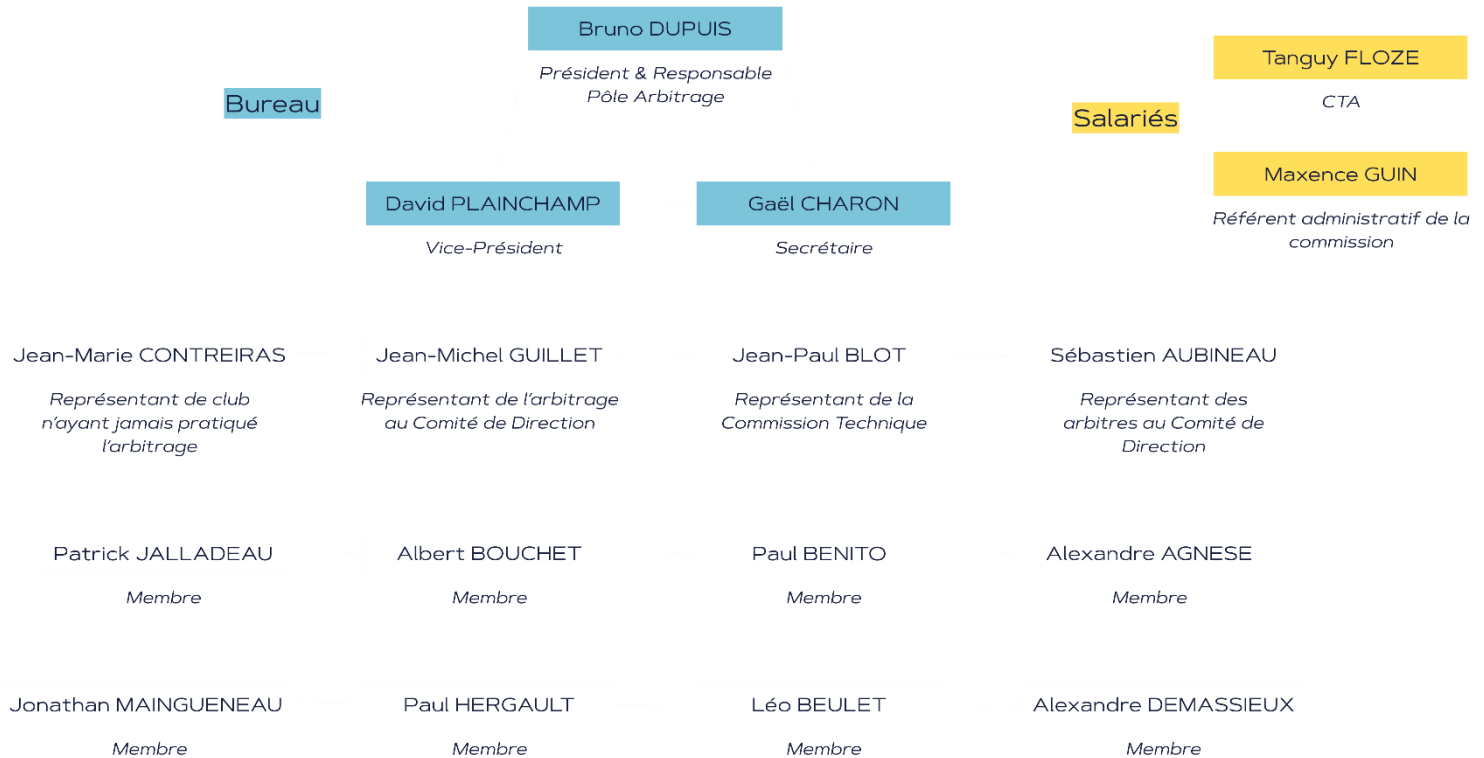
Pris connaissance des arrêts de sport / justificatif suivants :

- BARREAULT Nolan en date du 18/08/2025 pour une durée de 90 jours.
- Antonin MORISSET LE DUIGOU du 27/08/2025 au 31/12/2025.
- Jacques AUGIS en date du 27/08/2025 pour une durée de trois mois.
- Maxime BARRE en date du 25/08/2025 pour une durée de trois semaines et du 17/09/2025 au 07/10/2025.
- Enzo LEVIEUX du 25/08/2025 au 18/10/2025.
- Alexandre PINARD en date du 19/08/2025 pour une durée d'un mois et du 05/09/2025 au 31/03/2026.
- Emmanuel PINEAU en date du 01/09/2025 pour une durée de 60 jours.
- Cyril DUBREUIL en date du 04/09/2025 pour une durée de 120 jours.
- Loick RAYMOND en date du 14/09/2025 pour une durée de 21 jours.
- Peter John ELLIS du 16/09/2025 au 28/09/2025.
- Cyrille DROUHAULT en date du 17/09/2025 pour une durée de 3 semaines.
- Mérouane IBN ABDELJALIL en date du 22/09/2025 pour une durée de 14 jours.
- Joé ROBIN en date du 24/09/2025 pour une durée de 8 jours.
- Mickaël ANTIGNY du 29/09/2025 au 24/10/2025.

Un certificat de reprise est nécessaire pour la reprise de l'arbitrage si l'arrêt est **égal ou supérieur à 21 jours**. Dans cette attente, une indisponibilité est saisie sur leur compte et les arbitres concernés ne sont pas désignés.

ORGANISATION DU POLE ARBITRAGE

CDA



Sous-section arbitres Seniors :

- Responsable : Bruno DUPUIS
- Désignations et observations Séniors : Patrick JALLADEAU
- Désignations Futsal et Foot Diversifié : David PLAINCHAMP

Sous-section arbitres Jeunes :

- Responsable : Paul BENITO
- Désignations et observations Jeunes : Paul BENITO
- Suivi général : Paul BENITO, Alexandre AGNESE
- Formation continue : Paul BENITO, Alexandre AGNESE

Sous-section arbitres Stagiaires :

- Responsable : Laurent GERMANAUD
- Désignations : Laurent GERMANAUD – Patrick RIVIERE
- Suivi général arbitres et accompagnateurs : Laurent GERMANAUD, Patrick RIVIERE, Alexandre PINARD, Cyrille DENIS.
- Formation continue : Jonathan MAINGUENEAU, Laurent GERMANAUD, Cyrille DENIS

Sous-section arbitres Féminines :

- Responsable : Albert BOUCHET

Sous-section Formation :

- Responsable : Albert BOUCHET
- Evalbox : Paul HERGAULT, Jonathan MAINGUENEAU
- Coupe des Arbitres de la Vienne : Paul HERGAULT
- Ecoles d'arbitrage : Albert BOUCHET – David PLAINCHAMP + formateurs FIA disponibles
- Arbitre de club et référent arbitre dans les clubs : Patrick RIVIERE, Florent FAVARD

Sous-section suivi

- Suivi challenge de l'Arbitrage : Gaël CHARON
- Suivi Code de Bonne Conduite : Gaël CHARON

Sous-section intervention clubs et événements

- Visite des clubs en infraction au Statut de l'Arbitrage : Tanguy FLOZE – Bruno DUPUIS – Léo BEULET
- Visite des clubs pour le Label Seniors LFNA : en attente des informations de la LFNA
- Événementiel (Journées de l'Arbitrage + animations sur les événements) : Bruno DUPUIS
- Interventions diverses sur demande des clubs : Bruno DUPUIS

Liste des formateurs FIA (certifiés ou non) : Sébastien AUBINEAU, Albert BOUCHET, Ludovic BRUNETEAU, Bruno DUPUIS, Aymeric DUVAL, Florent FAVARD, David PLAINCHAMP, Tanguy FLOZE (CTA), Patrick RIVIERE, Alexandre AGNESE, Cyrille DENIS, Dagit NKAMBA NZINGA, Laurent GERMANAUD

INFORMATIONS GENERALES

166 arbitres sont désignables à ce jour.

Arrêts :

La Commission enregistre les arrêts de Farhane ADLE (stagiaire senior - BUXEROLLES), Jérémy BERNARD (stagiaire senior), Omar BOINA (D2 – CHAUVIGNY), Kylian BOULAY (JA stagiaire – MIGNALOUX-BEAUVOIR), Sekou CAMARA (D4 – NAINTRE), Timothé CERNON (JAD – NIEUIL L'ESPOIR), Ethan CLAIRAND (JAD – LIGUGÉ), Vincent DURAND (D2 – ACG FOOT SUD 86), Karamba DRAME (JAD – POITIERS ASAC), Bambo DRAME (JAD – POITIERS ASAC), Shelly-Ann FAUSTIN LEYBACH (JA stagiaire – SO CHÂTELLERAULT), Lou FOURNIER (JA stagiaire - POUILLER-TERCE), Nassim HEMMI (JA stagiaire – OZON), Gabriel JOLY (JAD – NAINTRÉ), Alexandre JUSSIAME (D2 – CENON SUR VIENNE), Yves KABORE (JAD – POITIERS ASAC), Willy LACHE (D3 – BIARD), Aymen MERAIMI (D3 – POITIERS TROIS CITES), Sandrine MEZIL (stagiaire senior – AVANTON), Antoine MONCE BOUFRIOUA (JA stagiaire, POITIERS CEP), Mathieu NICOLAS (stagiaire senior – LA LIGUGÉENNE), Lilian TERRONES (D3 – COUSSAY LES BOIS), Cristal RAYEZ (JA stagiaire – SO CHÂTELLERAULT), Maxime ROUGE (D3 – CHAMPAGNÉ), Ilian RUIZ (JAD – SMARVES-ITEUIL), Nora SEME (JA stagiaire – SO CHÂTELLERAULT), Baihak SOILIHI (D4 – ST SAVIN ST GERMAIN), Romuald SOULARD (stagiaire senior – OZON), Allan VIOLLEAU (D4 – COUSSAY), Matéo WIOTTI (JAD – POITIERS TROIS CITES) : soit **29 arrêts**.

La commission les remercie pour les services rendus à l'arbitrage.

Mutations :

4 arbitres mutent vers un autre District :

- Mickael BIGEARD (D4) vers le District de la Charente.
- Rykado YNGA NYA (D4) vers le District de la Charente-Maritime.
- Théo GUCHET (JA stagiaire) vers le District de la Côte-d'Or.
- Clément PARILLAUD (R3) vers le District de l'Allier.

La commission leur souhaite une bonne intégration dans leur nouveau département.

3 arbitres arrivent en provenance d'un autre District :

- Amaël FOUILLET (D4) en provenance du District des Deux-Sèvres.
- Emilien CHAUSSE (D4) en provenance du District des Hautes-Pyrénées.
- Laurent LOUIS-EUGENE (R3) en provenance du District de l'Indre.

Ils sont classés dans leur affectation d'origine. La commission leur souhaite la bienvenue dans notre département et programmera une observation dans les semaines à venir (pour les arbitres départementaux).

Demande d'années sabbatiques :

- Eric FRECHIN (D4 – VALENCE EN POITOU COUHE). Avis favorable transmis à la C.D du Statut de l'Arbitrage.
- Mathieu ROUSSEAU (AAR2 – STADE POITEVIN). Pris note de l'annulation de sa demande d'année sabbatique.
- Bastien BONNET (R2 – MIGNE-AUXANCES). La CDA l'a redirigé vers la CRA étant donné sa catégorie (R2).
- Lucia DUBOIS (JAD – AVAILLES-EN-CHÂTELLERAULT). Malgré l'information transmise à l'intéressée et à son club, la demande de licence n'a pas été effectuée dans les délais impartis. Sa demande ne peut être statuée par la CDA et transmise à la C.D du Statut de l'Arbitrage conformément au Règlement Intérieur (demande de licence à effectuer avant le 31 août de la saison en cours).
- Alexandre DUBOIS (D4 – AVAILLES-EN-CHÂTELLERAULT). Avis favorable transmis à la C.D du Statut de l'Arbitrage.
- Goulwen LHERAUD (JAR – CHÂTELLERAULT PORTUGAIS). La CDA l'a redirigé vers la CRA étant donné sa catégorie (JAR).
- Christophe IMBERT (D4 – CHAUVIGNY). Avis favorable transmis à la C.D du Statut de l'Arbitrage.
- David FERREIRA COEHLO (AAD1 – NOUAILLÉ). Avis favorable transmis à la C.D du Statut de l'Arbitrage.

La commission enregistre le retour à l'arbitrage de Nicolas GIRAUD (D1) et de Paul VIGNAUX (D4).

Situation Rachid LAGHZAoui :

Application Art 18 du RI :

Tout arbitre central ou assistant qui est remis à la disposition de la CDA par la CRA sera classé et désigné en D2 ou en AAD2.

Si l'arbitre réussit son test physique D1 ou AAD1 en cours de saison, il sera nommé D1 ou AAD1. L'intéressé est classé D1.

Outil « ressenti des arbitres »

La commission encourage les arbitres à répondre au questionnaire qui apparaît sur le Portail des Officiels à la fin de chaque rencontre. Cet outil permettra au District d'avoir une visibilité sur les clubs ayant des manquements caractérisés (respect, accueil de l'arbitre etc...).

Règlement intérieur 2025-2026 :

Le règlement intérieur de la Commission Départementale d'Arbitrage pour la saison à venir a été validé par le Comité de Direction.

Il a été communiqué par mail aux arbitres stagiaires, départementaux et régionaux du District de la Vienne.

Calendrier prévisionnel 2025-2026 :

Il a été envoyé par mail aux arbitres le vendredi 03 octobre dernier. Il peut être consulté sur le site du District et dans le Portail des Officiels.

Règlement du Challenge de l'Arbitrage :

Il sera soumis au prochain Comité de Direction pour validation.

Il était suivi par l'ex-C.D Promotion de l'Arbitrage et le dernier règlement transmis date de 2019.

Suite à la mise en place du Code de Bonne Conduite (CDBC) depuis deux ans, il va être proposé de donner une orientation plus précise au Challenge de l'Arbitrage : ce dernier doit récompenser des clubs qui œuvrent pour la promotion et l'intégrité de l'Arbitrage tandis que le Code de Bonne Conduite récompense les arbitres actifs et assidus.

Pour éviter les doublons/similitudes entre le Code de Bonne Conduite et le Challenge de l'Arbitrage, il va être proposé de revoir le barème :

- En minimisant les bonus existants sur l' « activité » de l'arbitre (participation aux formations etc. → critères du CDBC)
- En valorisant davantage les actions du club en identifiant trois leviers : recrutement, fidélisation & participation, engagement du club

Ajout de nouveaux critères :

- Sur le recrutement : Arbitre jeune admis(e) à l'examen au cours de la saison en cours en ayant satisfait à ses obligations vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage / Initiative(s) innovante(s) de recrutement (journées découverte, partenariats avec écoles, communication sur réseaux sociaux) portée à la connaissance du District
- Sur la fidélisation : Comparaison N vs N-1 : nombre d'arbitres dans le club au 30 juin de la saison en cours ayant satisfait à ses obligations vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage / Comparaison N vs N-2 : nombre d'arbitres dans le club au 30 juin de la saison en cours ayant satisfait à ses obligations vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage / Démission d'un arbitre pour un motif autre que professionnel, familial, avis médical ou déménagement validé par la Commission du Statut de l'Arbitrage
- Sur l'engagement du club : Communication interne et externe valorisant les arbitres (site web, réseaux sociaux, affichage au club) / Présence d'un référent arbitrage identifié au sein du club (saisie sur Footclubs) / Propos grossiers ou injurieux envers un arbitre officiel ou bénévole - 4 matchs de suspension / Autres motifs disciplinaires en lien avec un arbitre officiel ou bénévole - entre 4 matchs et six mois de suspension

FORMATION

Ecoles d'arbitrage

Six écoles d'arbitrage sont prévues cette saison :

- vendredi 10 octobre 2025 en salle (19h – 21h)
- vendredi 28 novembre 2025 en salle (19h – 21h)
- samedi 10 janvier 2026 sur le terrain (9h30 – 11h30)
- vendredi 20 février 2026 en salle (19h – 21h)
- samedi 18 avril 2026 sur le terrain (9h30 – 11h30)
- vendredi 29 mai 2026 en salle – finale de la Coupe des Arbitres de la Vienne (19h – 21h)

Elles seront mises en place par Albert BOUCHET, David PLAINCHAMP et Tanguy FLOZE.

La commission espère une participation active de l'ensemble des arbitres.

Préparation Ligue

L'appel à candidature se fera début décembre. Les D1, AA et JAD seront concernés. Certains D2, sur sélection, pourront également candidater pour intégrer la préparation théorique sur deux ans, en

sachant qu'il est impératif d'être nommé D1 pour devenir candidat.

EVALBOX

Quatre entraînements et l'examen, via deux tests, sont prévus au calendrier prévisionnel.

- Mercredi 05 novembre au mercredi 19 novembre 2025 (entraînement n°1)
- **Vendredi 12 décembre au dimanche 14 décembre 2025 (examen n°1 comptant pour 30% de la note finale)**
- Lundi 02 février au lundi 16 février 2026 (entraînement n°2)
- Lundi 02 mars au lundi 16 mars 2026 (entraînement n°3)
- Lundi 30 mars au lundi 16 avril 2026 (entraînement n°3)
- **Vendredi 08 mai au dimanche 10 mai 2026 (examen n°2 comptant pour 70% de la note finale)**

TESTS PHYSIQUES

Conformément au calendrier prévisionnel transmis aux arbitres début juillet, les tests physiques se sont déroulés cette saison au complexe sportif Saint-Nicolas aux dates suivantes :

- Mardi 09 et 23 septembre 2025
- Jeudi 11 et 25 septembre 2025
- Samedi 13 septembre 2025

Liste des arbitres qui ne se sont pas présentés à une session initiale des tests physiques – non excusés :

- William BOUARD (D3)
- Jolan ROCHER (D3)

Les deux intéressés **sont rétrogradés D4 à compter de ce jour.**

Liste des arbitres non engagés aux dates des sessions initiales ou excusés avec justificatif(s) :

- Pierre AUDIGUET (D1)
- Cyrille DROUHAULT (D1)
- Emmanuel PINEAU (D2)
- Maxime BARRE (D3)
- Cyril DUBREUIL (D3)
- Corentin ALLICE (D4)

Liste des arbitres ayant échoué aux tests physiques :

- Ludovic BRUNETEAU (D1)
- Mathieu DOUSSELAIN (D1)
- Laurent GERMANAUD (D1)
- Alexandre MARTEAU (D1)
- Claudio ANDAUR (D4)
- Cédric LEMOINE (D4)
- Jonathan MONNEREAU (D4)
- Coralie MORISSET (D4)

La CDA informe les arbitres que lors de la séance du jeudi 25 septembre 2025, une **erreur de distance** pour les D1 a été commise et reconnue.

La CDA considère donc que les 2 arbitres qui ont échoué ce jour auront la possibilité de se présenter **le mardi 28 octobre 2025, qui sera considéré comme une session initiale pour les intéressés. En**

cas d'échec, ils seront convoqués à nouveau à la session du 27 novembre 2025.
La CDA prend la décision de les désigner dans leur catégorie jusqu'au **mardi 28 octobre 2025**.

Les prochaines sessions auront lieu les :

- **Mardi 28 octobre 2025** - rendez-vous à 21h pour un début du test à 21h30
- **Jeudi 27 novembre 2025** - rendez-vous à 18h45 pour un début du test à 19h15

Pour rappel, l'échec au test physique entraîne une rétrogradation (sauf pour les D4) tandis que la réussite aux tests physiques permet :

- D'être désigné en cas de besoin dans la catégorie supérieure.
- De prétendre à une promotion en fin de saison.

Il est donc seulement facultatif pour les D4, stagiaires et les jeunes arbitres (JAD), bien que vivement conseillé pour ces derniers.

FUTSAL

David PLAINCHAMP nous expose un **nouveau règlement** sur les rencontres Futsal Jeunes.
Un règlement va être étudié et mis en application dès cette saison.
Un recensement va être fait auprès des arbitres pour un appel à candidature.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Rappels :

- Il est rappelé aux arbitres que le numéro d'astreinte mis à leur disposition n'est fonctionnel **qu'à partir du vendredi soir à 17h30 jusqu'au dimanche à 12h00**. Des arbitres sollicitent encore ce numéro en semaine.
- Pour tout problème majeur sur une rencontre, le Président de la CDA tient à être informé dès la survenance des incidents.
- Des remontées laissent entendre des difficultés à joindre le District de la Vienne. Pour information, le District est fermé le matin (hormis le lundi). **La CDA rappelle à toutes fins utiles que toute demande de modification ou d'annulation concernant une désignation doit être formulée par mail au District.**

Prochaine réunion sur convocation au District de la Vienne de Football

Le Président,
Bruno DUPUIS

Le Secrétaire de séance,
Gaël CHARON